

La situation des transports en Pays de la Loire

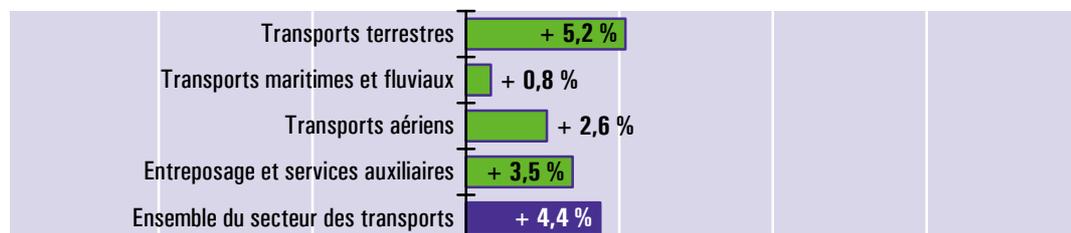
Les demandeurs d'emploi dans les transports en 2015

En 2015, le niveau de chômage de la filière transport s'est aggravé, quelle que soit l'approche du marché du travail considérée (entrée sectorielle ou entrée « métiers »). La hausse des demandeurs d'emploi de conducteur routier a principalement concerné les personnes âgées de plus de 50 ans. La proportion de chômeurs de longue durée s'est établie à un niveau record. La part des femmes a légèrement augmenté.

Synthèse – Faits saillants

Le nombre de demandeurs d'emploi issus du secteur des transports a atteint en fin d'année 2015 un nouveau plus haut niveau historique dans les Pays de la Loire (8 430 personnes, + 4,4 % par rapport à 2014). Le sous-secteur des transports terrestres a représenté 65 % d'entre eux avec près de 5 500 inscrits à Pôle emploi au 31 décembre 2015 (+ 5,2 %).

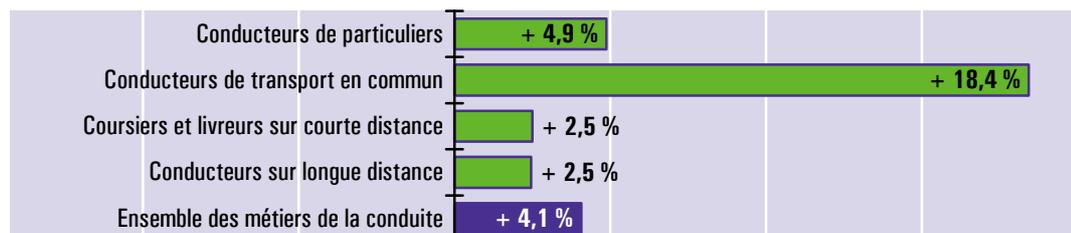
Evolution entre 2014 et 2015 du nombre de demandeurs d'emploi
des Pays de la Loire issus du secteur des transports



Champ : catégories A, B et C (demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (service E.S.E.) / Pôle emploi - Données brutes (non corrigées des variations saisonnières)

Le marché du travail de la conduite routière s'est également détérioré en 2015. En fin d'année, 9 775 habitants des Pays de la Loire recherchaient un poste de conducteur routier (+ 4,1 % par rapport au 31 décembre 2014). Le chômage des conducteurs opérant dans le transport de voyageurs a progressé quatre fois plus vite que celui du fret de marchandises (+ 11,0 % contre + 2,5 %).

Evolution entre 2014 et 2015 du nombre de demandeurs d'emploi
des Pays de la Loire postulant pour un métier de la conduite routière



Champ : catégories A, B et C (demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (service E.S.E.) / Pôle emploi - Données brutes (non corrigées des variations saisonnières)

1 – Les demandeurs d'emploi issus du secteur des transports

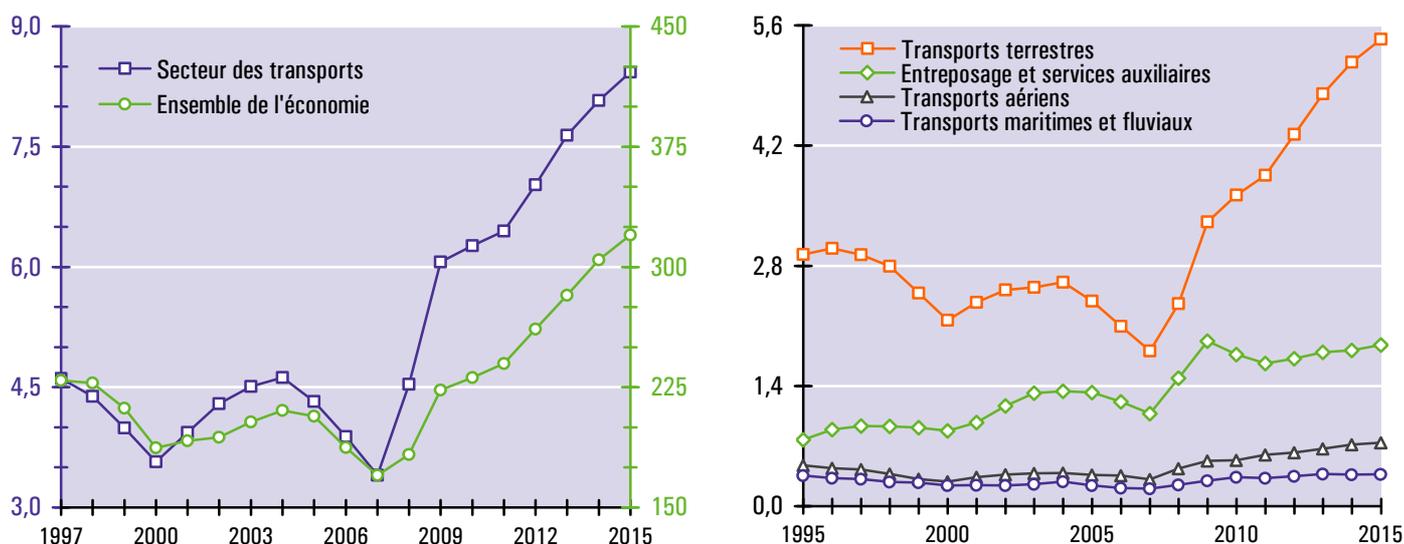
Sont pris en compte dans cette partie les demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories A, B et C, c'est-à-dire les personnes inscrites à Pôle emploi tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou ayant une activité réduite, et dont le précédent employeur était une entreprise appartenant au secteur des transports (cf. méthodologie en dernière page).

Cette approche sectorielle du marché du travail fait donc abstraction des entreprises du compte propre. En outre, elle ne préjuge pas de la nature du métier précédemment exercé, non communiquée par Pôle emploi. Le secteur des transports recouvre en effet des emplois diversifiés (postes de conduite pour la majorité d'entre eux, mais aussi agents d'exploitation ou personnels administratifs). Il convient donc de garder à l'esprit que le dernier emploi occupé par ces sortants du marché du travail est parfois sans lien direct avec les transports.

Pour la huitième année consécutive, le marché du travail s'est dégradé dans les transports

Au 31 décembre 2015, Pôle emploi a recensé 8 430 demandeurs d'emploi résidant en Pays de la Loire et issus du secteur des transports, soit une augmentation de 4,4 % par rapport à l'année précédente, du même niveau qu'en France métropolitaine (+ 4,3 %). Par rapport à 2007, point bas des vingt dernières années, le chômage a été multiplié par 2,5. 2015 marque néanmoins une décélération après les fortes progressions de 2012 (+ 8,9 %), de 2013 (+ 8,8 %) et de 2014 (+ 5,7 %).

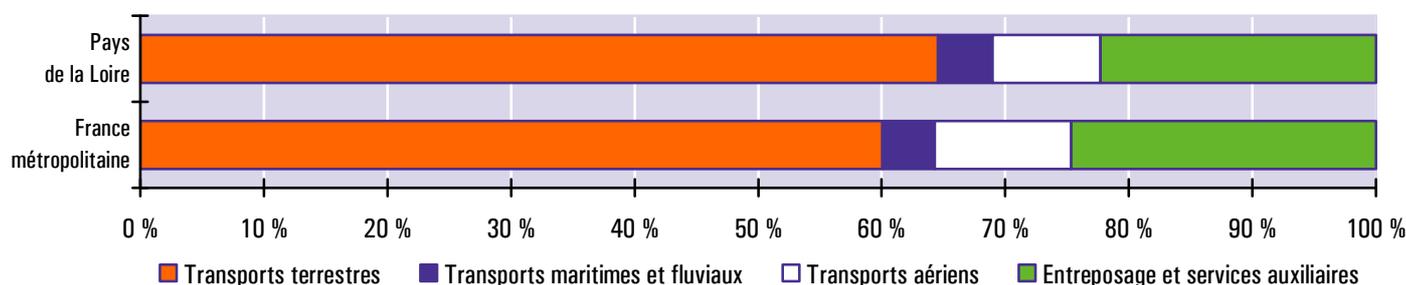
Demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi en catégories A, B et C dans les Pays de la Loire (en milliers de personnes)



Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

En 2008 et 2009, au plus fort de la crise, la hausse du chômage avait été plus importante dans le secteur des transports (+ 33 % puis + 34 %) que dans l'ensemble de l'économie (+ 8 % puis + 22 %). Ces évolutions illustrent un phénomène souvent observé par le passé : les transports amplifient (à la hausse comme à la baisse) les fluctuations de l'économie car ils interviennent aux deux extrémités du système productif, en amont (pour approvisionner les entreprises en matières premières) et en aval (pour livrer la production aux réseaux de distribution). Au cours des six dernières années, en revanche, le chômage dans les transports a évolué à un rythme proche de celui du reste de l'économie régionale (en 2015, + 4,4 % contre + 5,1 %).

Répartition des demandeurs d'emploi issus du secteur des transports en 2015



En 2015, le chômage a fortement progressé dans les transports terrestres

Demandeurs d'emploi issus du secteur des transports en 2014 et 2015 (stock au 31 décembre)

Transports terrestres	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	1 810	1 937	+ 7,0 %
Maine-et-Loire	1 071	1 090	+ 1,8 %
Mayenne	328	359	+ 9,5 %
Sarthe	1 001	1 024	+ 2,3 %
Vendée	962	1 031	+ 7,2 %
Pays de la Loire	5 172	5 441	+ 5,2 %
France métropolitaine	104 546	110 380	+ 5,6 %
Région / France	4,9 %	4,9 %	

Transports par eau	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	233	242	+ 3,9 %
Maine-et-Loire	38	41	+ 7,9 %
Mayenne	10	7	- 30,0 %
Sarthe	20	16	- 20,0 %
Vendée	68	66	- 2,9 %
Pays de la Loire	369	372	+ 0,8 %
France métropolitaine	7 695	7 804	+ 1,4 %
Région / France	4,8 %	4,8 %	

Transports aériens	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	433	456	+ 5,3 %
Maine-et-Loire	87	85	- 2,3 %
Mayenne	14	17	+ 21,4 %
Sarthe	63	62	- 1,6 %
Vendée	123	119	- 3,3 %
Pays de la Loire	720	739	+ 2,6 %
France métropolitaine	19 623	20 314	+ 3,5 %
Région / France	3,7 %	3,6 %	

Entreposage et S.A.T.*	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	762	811	+ 6,4 %
Maine-et-Loire	342	342	0,0 %
Mayenne	103	104	+ 1,0 %
Sarthe	302	304	+ 0,7 %
Vendée	306	317	+ 3,6 %
Pays de la Loire	1 815	1 878	+ 3,5 %
France métropolitaine	44 321	45 343	+ 2,3 %
Région / France	4,1 %	4,1 %	

Ensemble	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	3 238	3 446	+ 6,4 %
Maine-et-Loire	1 538	1 558	+ 1,3 %
Mayenne	455	487	+ 7,0 %
Sarthe	1 386	1 406	+ 1,4 %
Vendée	1 459	1 533	+ 5,1 %
Pays de la Loire	8 076	8 430	+ 4,4 %
France métropolitaine	176 185	183 841	+ 4,3 %
Région / France	4,6 %	4,6 %	

* S.A.T. : Services auxiliaires des transports

Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, SOeS / Pôle emploi

Le secteur des transports peut être scindé en deux grandes catégories d'acteurs :

1. Les transporteurs « purs » sont constitués des entreprises qui acheminent, pour le compte d'autrui, des marchandises ou des voyageurs. Ils peuvent être des transporteurs routiers, des opérateurs ferroviaires ou des compagnies maritimes, fluviales et aériennes.
2. Les logisticiens ont comme activité principale l'entreposage ou les services auxiliaires des transports (manutention portuaire, gestion et entretien d'infrastructures de transport, commissionnement, courtage, affrètement, ...).

Si, en moyenne, les demandeurs d'emplois issus du secteur des transports ont augmenté de 4,4 % en 2015 dans la région, les évolutions par sous-secteur d'origine n'ont pas été uniformes.

Au sein des transporteurs « purs », le marché du travail s'est dégradé de 4,6 % en 2015 :

- Dans le transport terrestre (routier ou ferroviaire), le stock de demandeurs d'emplois a augmenté de 5,2 % dans la région, représentant 65 % de l'ensemble des chômeurs issus du secteur des transports au 31 décembre 2015 (contre 64 % un an auparavant et 52 % en 2008).
- Dans le transport par eau, constitué des compagnies maritimes et fluviales, le chômage s'est stabilisé (+ 0,8 %). En Pays de la Loire, huit demandeurs d'emplois sur dix, antérieurement employés dans ce sous-secteur, sont des habitants des départements côtiers : 65 % en Loire-Atlantique et 18 % en Vendée.
- Dans le transport aérien, le nombre de demandeurs d'emplois a battu un nouveau record (739 personnes au 31 décembre 2015, en progression de 2,6 %). 62 % d'entre-eux résident en Loire-Atlantique.

Dans l'entreposage et les services auxiliaires des transports, la détérioration du marché du travail a été légèrement moins forte. En Pays de la Loire, le volume de la demande d'emploi a augmenté de 3,5 % en 2015. Depuis l'année de référence 2007, antérieure au déclenchement de la crise économique, la hausse du chômage du sous-secteur a été deux fois moins importante que celle de l'ensemble du secteur des transports (+ 74 % contre + 148 %).

2 – Les demandeurs d'emploi postulant pour un métier de la conduite routière

Sont considérés ici les demandeurs d'emploi de catégories A, B et C à la recherche d'un poste de conducteur routier de marchandises ou de voyageurs, quel que soit le secteur d'activité antérieur (cf. méthodologie en dernière page). Les conducteurs antérieurement employés par une entreprise du compte propre y sont donc inclus, à la condition qu'ils ne postulent pas pour un autre métier.

Une double segmentation, par type de véhicule et par activité, du répertoire des professions de Pôle emploi (le ROME) permet de distinguer les quatre principaux métiers de la conduite routière :

- les conducteurs de particuliers en véhicule léger}
- les conducteurs de transport en commun} pour le transport de voyageurs,
- les conducteurs de véhicules légers (sur courte distance)}
- les conducteurs de poids lourds (sur longue distance)} pour le transport de marchandises.

En 2015, le volume de la demande d'emploi des conducteurs routiers a augmenté moins rapidement qu'en 2012, 2013 et 2014

Au 31 décembre 2015, 9 775 habitants des Pays de la Loire inscrits à Pôle emploi postulaient pour un métier de la conduite routière (contre 9 393 au 31 décembre 2014). Cette hausse (+ 4,1 %) est inférieure à celle enregistrée en 2014 (+ 7,0 %), en 2013 (+ 8,9 %) et en 2012 (+ 7,3 %). Elle peut être mise en regard avec l'évolution du chômage en 2015 :

- dans les métiers de la conduite routière en France métropolitaine (+ 3,7 %),
- tous métiers confondus dans les Pays de la Loire (+ 5,1 %).

Métiers de la conduite routière

Demandeurs d'emploi en 2014 et 2015 (stock au 31 déc.)

	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	3 114	3 318	+ 6,6 %
Maine-et-Loire	2 149	2 209	+ 2,8 %
Mayenne	645	683	+ 5,9 %
Sarthe	1 613	1 673	+ 3,7 %
Vendée	1 872	1 892	+ 1,1 %
Pays de la Loire	9 393	9 775	+ 4,1 %
France métropolitaine	191 946	199 060	+ 3,7 %
Région / France	4,9 %	4,9 %	

Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Ensemble des métiers

Demandeurs d'emploi en 2014 et 2015 (stock au 31 déc.)

	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	113 200	119 600	+ 5,7 %
Maine-et-Loire	70 400	73 900	+ 5,0 %
Mayenne	19 300	20 500	+ 6,2 %
Sarthe	48 600	50 600	+ 4,1 %
Vendée	53 100	55 400	+ 4,3 %
Pays de la Loire	304 600	320 000	+ 5,1 %
France métropolitaine	5 291 700	5 551 800	+ 4,9 %
Région / France	5,8 %	5,8 %	

Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

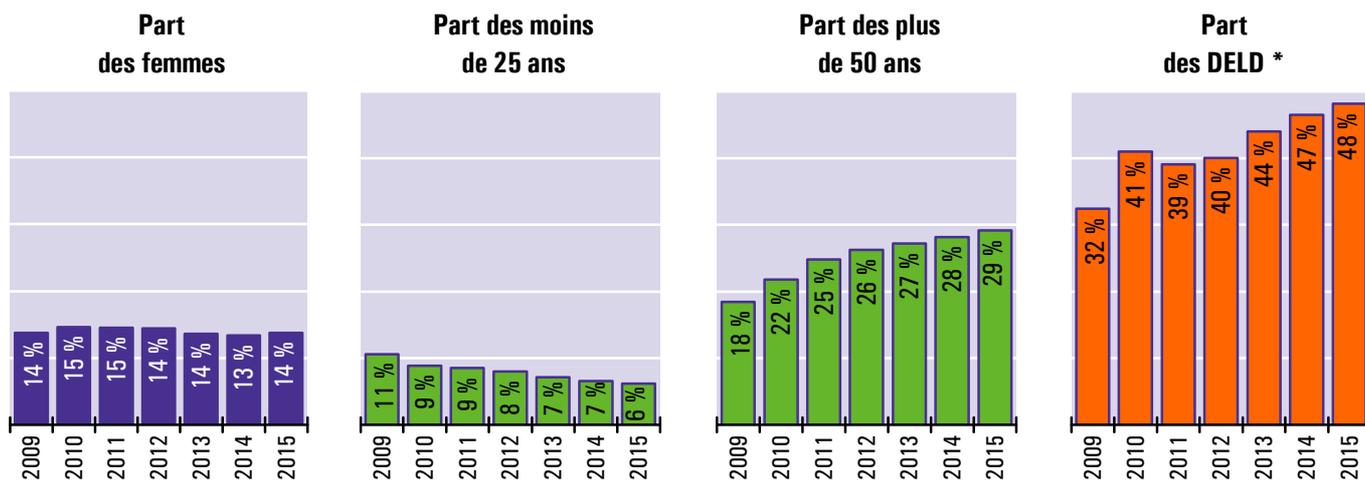
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

La conduite routière est encore un métier essentiellement masculin. Dans les Pays de la Loire, les femmes ne constituent ainsi que 13,8 % des conducteurs routiers sans emploi, contre 13,4 % en 2014. Cette part a peu évolué depuis 2009, oscillant entre 13 et 15 %. C'est dans le transport de voyageurs qu'elles sont le plus représentées (36 %). Elles sont en revanche peu nombreuses dans le fret routier (8 %). À titre de comparaison, 51 % des habitants des Pays de la Loire et 53 % de l'ensemble des personnes en recherche d'emploi de la région sont des femmes.

Le chômage des jeunes aspirant à devenir conducteur routier est également peu développé. Au 31 décembre 2015, les habitants de la région âgés de moins de 25 ans ne regroupaient plus que 6,2 % des demandeurs d'emploi postulant pour un métier de la conduite (quatre points et demi de moins qu'en 2009), soit nettement moins que tous métiers confondus (18 %). À contrario, en liaison avec le vieillissement de la population et le recul de l'âge légal de départ à la retraite, le chômage des plus de 50 ans a continué de progresser en 2015 (+ 8 %), à un rythme toutefois plus faible qu'auparavant (+ 15 % en moyenne de 2010 à 2014). Fin 2015, il représentait 29 % des conducteurs inscrits à Pôle emploi contre 22 % pour l'ensemble des métiers.

2015 a aussi été marquée par la nouvelle augmentation de la part du chômage de longue durée. Au 31 décembre 2015, 48 % des conducteurs routiers sans travail de la région (contre 46 % tous métiers confondus) étaient inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus, en hausse d'un point et demi sur un an et de seize points par rapport à 2009. En valeur absolue, le nombre de chômeurs de longue durée s'est accru de 8 % en 2015 dans la conduite routière (passant de 4 370 à 4 708 personnes), soit une aggravation inférieure de quatre points à celle observée pour l'ensemble des métiers dans les Pays de la Loire.

Demandeurs d'emploi des métiers de la conduite routière dans les Pays de la Loire (stock au 31 décembre)



* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)

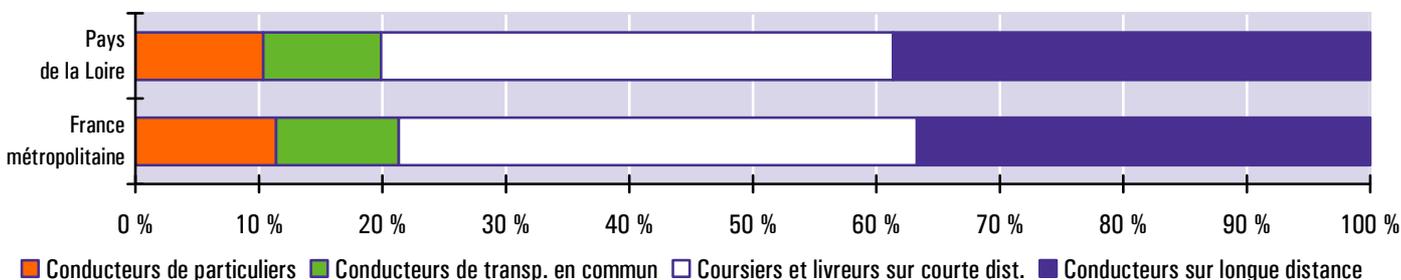
Champ : catégories A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Source : DIRECCTE Pays de la Loire / Pôle emploi

Le chômage des conducteurs routiers a beaucoup plus augmenté en 2015 dans le transport de voyageurs que dans le transport de marchandises

Environ huit conducteurs routiers au chômage sur dix recherchent un emploi dans le transport de marchandises (80,1 % dans les Pays de la Loire ; 78,7 % en France métropolitaine), en tant que coursiers, livreurs ou conducteurs sur longue distance. En 2015, leur nombre s'est accru de 2,5 % dans la région, au même rythme qu'au niveau national (+ 1,9 %). La contribution des Pays de la Loire au nombre total de conducteurs routiers de marchandises au chômage dans l'hexagone, qui n'avait pas cessé de décroître de 2009 à 2012, passant de 5,2 % à 4,8 %, s'est stabilisée à 5,0 % depuis 2013.

Répartition des demandeurs d'emploi des métiers de la conduite routière en 2015



Les conducteurs routiers de voyageurs au chômage sont ventilés par Pôle emploi dans deux catégories : le transport individuel de passagers (essentiellement des ambulanciers et conducteurs de taxis) et le transport collectif (bus, cars et tramways). Ils sont encore minoritaires, représentant 20 % de l'ensemble des conducteurs routiers sans emploi. Mais leur nombre s'est accru de façon importante ces dernières années (+ 119 % de 2008 à 2015, soit une progression moyenne annuelle de 12 %). Cette montée du chômage dans la conduite de passagers qui avait considérablement ralenti depuis les fortes hausses de 2009 et 2010 a connu une nouvelle accélération en 2013 (+ 9,6 %), en 2014 (+ 11,6 %) et en 2015 (+ 11,0 %). Ce rebond peut être mis en relation avec l'augmentation du nombre de places de formation de conducteur scolaire (à temps partiel) dans le cadre de Préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC). L'objectif de ce dispositif de formation des demandeurs d'emplois est d'aboutir sur une embauche en CDI.

Demandeurs d'emploi des métiers de la conduite routière dans les Pays de la Loire (au 31 décembre)

	2015	Évolution 2015 / 2014	Région / France métr.
Conducteurs de particuliers	1 012	+ 4,9 %	4,5 %
Conducteurs de transport en commun	932	+ 18,4 %	4,7 %
Coursiers et livreurs sur courte distance	4 054	+ 2,5 %	4,9 %
Conducteurs sur longue distance	3 777	+ 2,5 %	5,2 %
Ensemble des métiers de la conduite	9 775	+ 4,1 %	4,9 %

Champ : catégories A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

La conduite de transport de particuliers (y compris transport sanitaire)

Cette catégorie est issue du regroupement de deux métiers du ROME : les conducteurs de transport de particuliers (code N4102) et les conducteurs de véhicules sanitaires (code J1305).

Selon le ROME, les conducteurs de transport de particuliers et de véhicules sanitaires réalisent des prestations de transport de personnes (transfert de clientèle variée, circuit touristique, accompagnement de patients et de personnes blessées, ...) au moyen d'un véhicule léger (de capacité égale au maximum à neuf personnes).

Cet emploi s'exerce pour le compte de sociétés privées (réseaux de taxis, location de véhicule avec chauffeurs, entreprises de transport sanitaire, cliniques, ...), d'administrations (services de l'État, armée, hôpitaux, ...) ou de particuliers. Il recouvre plusieurs professions : conducteur de taxi, chauffeur de direction, motard de presse, ambulancier.

C'est traditionnellement le métier de la conduite où la part des femmes, parmi les demandeurs d'emploi, est la plus importante (42 % dont 39 % dans le transport de particuliers et 45 % dans le transport sanitaire).

La conduite de transport en commun sur route

D'après le ROME, les conducteurs routiers de transport en commun (code N4103) réalisent des opérations de transport collectif de voyageurs en service urbain, interurbain, régional, national ou international. Ils conduisent des véhicules de transport en commun de plus de neuf places (autobus ou autocars). Ils peuvent effectuer des opérations annexes dans le cadre de circuits touristiques ou de voyages (choix de l'itinéraire, prestations hôtelières, formalités douanières, commentaire touristique, ...).

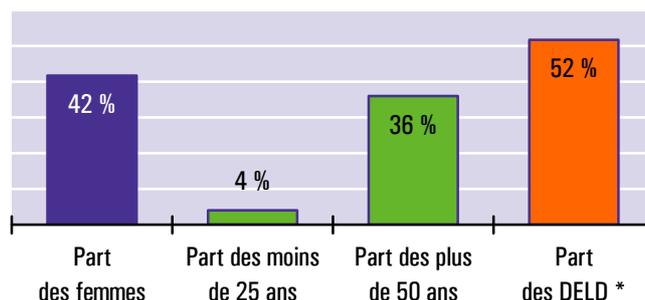
Ce métier s'effectue au sein d'entreprises de transport, d'agences de tourisme, de collectivités, d'administrations, de l'armée, en contact avec une clientèle diversifiée (passagers de lignes régulières, scolaires, personnes à mobilité réduite, personnels d'entreprise, militaires, touristes, ...). Dans le ramassage scolaire, il s'exerce en horaires fractionnés, le plus souvent à temps partiel. Le métier comprend les conducteurs de tramway, à la différence des conducteurs de métro qui font partie de la catégorie N4301 (conduite sur rails).

Les jeunes sans emploi postulent peu pour ce métier. Le chômage de longue durée y est important : près de la moitié des inscriptions à Pôle emploi remonte à plus d'un an.

Demandeurs d'emploi en 2014 et 2015 (stock au 31 déc.)

	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	292	345	+ 18,2 %
Maine-et-Loire	245	251	+ 2,4 %
Mayenne	64	69	+ 7,8 %
Sarthe	165	160	- 3,0 %
Vendée	199	187	- 6,0 %
Pays de la Loire	965	1 012	+ 4,9 %
France métropolitaine	21 170	22 670	+ 7,1 %
Région / France	4,6 %	4,5 %	

Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2015 dans les Pays de la Loire



* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)

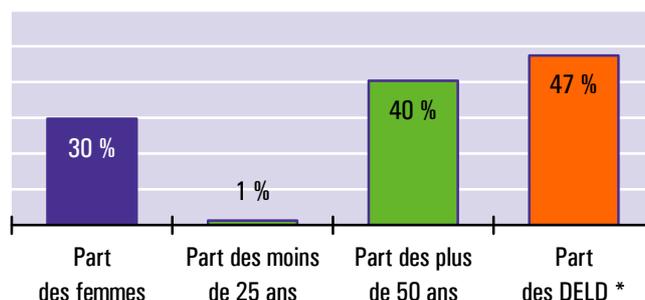
Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Demandeurs d'emploi en 2014 et 2015 (stock au 31 déc.)

	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	277	338	+ 22,0 %
Maine-et-Loire	175	187	+ 6,9 %
Mayenne	58	76	+ 31,0 %
Sarthe	123	172	+ 39,8 %
Vendée	154	159	+ 3,2 %
Pays de la Loire	787	932	+ 18,4 %
France métropolitaine	17 119	19 800	+ 15,7 %
Région / France	4,6 %	4,7 %	

Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2015 dans les Pays de la Loire



* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)

Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

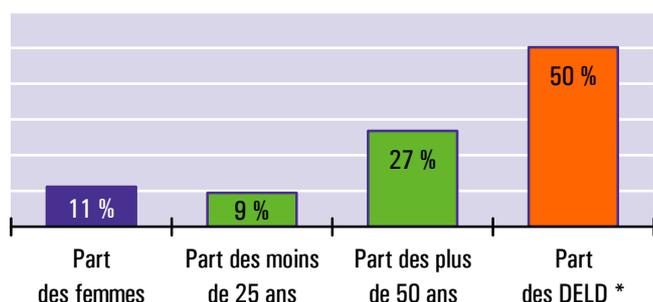
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Les courses et livraisons sur courte distance

Demandeurs d'emploi en 2014 et 2015 (stock au 31 déc.)

	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	1 453	1 496	+ 3,0 %
Maine-et-Loire	864	888	+ 2,8 %
Mayenne	241	230	- 4,6 %
Sarthe	638	654	+ 2,5 %
Vendée	759	786	+ 3,6 %
Pays de la Loire	3 955	4 054	+ 2,5 %
France métropolitaine	82 030	83 530	+ 1,8 %
Région / France	4,8 %	4,9 %	

Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2015 dans les Pays de la Loire



* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)
Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Cette catégorie regroupe deux métiers du ROME :

1. Les coursiers et livreurs express (code N4104) réalisent, à la demande, le transport rapide de tous types de produit (colis, pièces détachées, plats cuisinés, médicaments, plis, ...) nécessitant un traitement particulier lié à l'urgence, la valeur ou la fragilité. Ils conduisent un véhicule léger (scooter, moto, voiture, fourgonnette, ...) et peuvent effectuer des prestations annexes (encaissement, préparation de commandes, ...). Cet emploi s'exerce au sein d'entreprises de fret express ou de sociétés disposant d'un service interne de coursiers. Il s'effectue généralement en zone urbaine, sur de faibles distances.
2. Les livreurs par tournées sur courte distance (code N4105) remettent ou enlèvent des marchandises dans un périmètre géographique restreint (agglomération ou périphérie), à partir d'un circuit prédéfini. Ils conduisent un véhicule léger (parfois un poids lourd) et réalisent les opérations liées à la livraison (chargement et déchargement des marchandises, émargement des documents de livraison, ...). L'activité s'effectue pour le compte d'entreprises de messagerie.

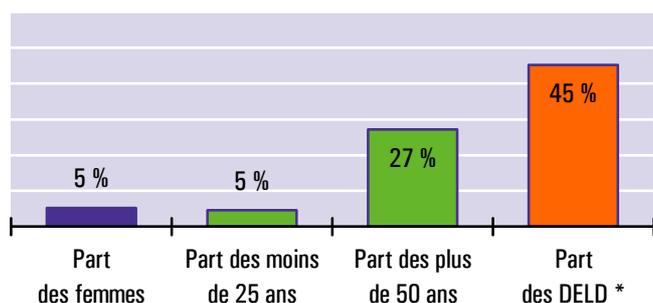
Ces deux emplois sont, parmi les métiers de la conduite routière, ceux où la moyenne d'âge des demandeurs d'emploi est la plus basse (9 % ont moins de 25 ans).

La conduite de transport de marchandises sur longue distance

Demandeurs d'emploi en 2014 et 2015 (stock au 31 déc.)

	2014	2015	Évolution
Loire-Atlantique	1 092	1 139	+ 4,3 %
Maine-et-Loire	865	883	+ 2,1 %
Mayenne	282	308	+ 9,2 %
Sarthe	687	687	0,0 %
Vendée	760	760	0,0 %
Pays de la Loire	3 686	3 777	+ 2,5 %
France métropolitaine	71 627	73 060	+ 2,0 %
Région / France	5,1 %	5,2 %	

Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2015 dans les Pays de la Loire



* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)
Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Selon le ROME, les conducteurs de marchandises sur longue distance (code N4101) conduisent un véhicule routier lourd, de poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes, afin de transporter des marchandises, en moyenne ou longue distance. Ils accomplissent également des tâches liées au transport (arrimage des charges, émargement de documents, contrôle des marchandises). Ils peuvent effectuer des opérations de chargement / déchargement et l'entretien de suivi du véhicule.

L'activité de ce métier s'exerce pour le compte de sociétés (entreprises de transport, entreprises industrielles ou commerciales, entreprises de location de véhicules lourds avec conducteur) ou d'entreprises individuelles (artisans transporteurs). Elle varie selon le type de véhicule (camion-benne, citerne, bétailière, porte-voitures, ...), la nature du fret (produits dangereux, produits en vrac, animaux, ...) et la zone de trafic (régionale, nationale, internationale). Le métier ne comprend pas les déménageurs conducteurs de poids lourd.

De par ses caractéristiques (forte amplitude journalière et découchés fréquents), le métier attire peu les femmes : elles ne représentent que 5 % des conducteurs de poids lourd sur longue distance au chômage.

Annexe méthodologique

Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Les statistiques des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont établies à partir des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elles comptabilisent le volume de personnes inscrites à Pôle emploi en fin de période (dernier jour du mois, du trimestre ou de l'année considérés). La notion de DEFM est différente de celle des DEE (demandes d'emploi enregistrées), non analysées dans le présent document. Les DEFM mesurent un stock de demandeurs d'emploi alors que les DEE, correspondant au nombre d'inscriptions à Pôle emploi au cours d'une période donnée, sont des indicateurs de flux.

Les cinq catégories de demandeurs d'emploi

Les personnes inscrites à Pôle emploi sont classées en catégories statistiques. Les DEFM tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi sont regroupés dans les catégories A (sans emploi), B (ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins) et C (de plus de 78 heures). Les catégories D et E concernent les personnes non tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'elles sont en stage, formation ou arrêt maladie (catégorie D), soit parce qu'elles occupent un emploi à temps plein (catégorie E).

Les deux approches du marché du travail

L'approche sectorielle

Les DEFM peuvent être ventilés selon le secteur d'activité antérieur. Cette approche, abordée en première partie du présent document, se focalise sur le niveau des sorties d'emploi des entreprises dont l'activité principale relève des transports, quel que soit le métier précédemment exercé. Les effectifs des entreprises de transport sont en effet constitués d'emplois spécifiques au secteur, tels que les conducteurs routiers, mais aussi de métiers dits support, à caractère administratif ou commercial (agents d'accueil, personnels administratifs, mécaniciens, etc.).

L'approche « métiers »

Le marché du travail des transports ne se réduit pas aux entreprises du secteur. Il peut aussi être défini par le métier recherché, indépendamment du secteur d'activité où celui-ci a pu être ou sera exercé. Le document porte en seconde partie sur cette approche, traitant spécifiquement des demandeurs d'emploi postulant pour l'un des métiers de la conduite routière. Ces derniers représentent l'essentiel de l'emploi du secteur des transports (compte d'autrui) mais sont également exercés dans d'autres secteurs (compte propre).

Les DEFM issus du secteur des transports

Les fichiers de gestion de Pôle emploi donnent le nombre de DEFM provenant du secteur des transports selon les quatre principales composantes suivantes (hors activités de poste et de courrier) : transports terrestres (division 49 de la NAF rév. 2), transports maritimes et fluviaux (division 50), transports aériens (division 51), entreposage et services auxiliaires des transports (division 52).

Les DEFM postulant pour un métier de la conduite

Les métiers sont classés par Pôle emploi dans un répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), dont la version 3 est entrée en vigueur en décembre 2009. Pour les besoins de l'analyse, les DEFM des métiers de la conduite routière ont ici été répartis en quatre ensembles issus de regroupements de positions élémentaires du ROME :

- conduite de transport de particuliers y compris conduite d'ambulances (codes J1305 et N4102),
- conduite de transport en commun sur route (code N4103),
- courses et livraison par tournées sur courte distance (codes N4104 et N4105),
- conduite de transport de marchandises sur longue distance (code N4101).

Les fournisseurs de données des DEFM

Les statistiques qui ont permis la réalisation de ce document proviennent de trois sources différentes :

- la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) pour les données des Pays de la Loire relatives au secteur des transports et aux métiers de la conduite routière ;
- la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail) pour l'ensemble des DEFM (tous secteurs et métiers confondus), ventilés par départements français ;
- le SOeS (Service de l'observation et des statistiques du ministère en charge des transports) pour les séries nationales des DEFM du secteur des transports et des métiers de la conduite routière.

La situation des transports en Pays de la Loire

Service connaissance des territoires et évaluation
Division de l'observation, des études et des statistiques

5 rue Françoise Giroud - CS 16326
44263 Nantes Cedex 2
Tél. 02 72 74 73 00

Directrice de la publication :
Annick Bonneville

ISSN : 2109-0025

© DREAL 2016